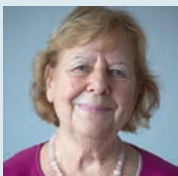


LA VOIX POLITIQUE DES MEMBRES DE PLUS DE 60 ANS

En tenant compte de l'expérience et des conditions de vie de ses membres, le PS60+ défend les intérêts de la génération aînée. Il milite pour l'égalité des droits et l'autodétermination, ainsi que pour le respect de la dignité des aîné-e-s dans la société. Il encourage également la participation des seniors à la vie sociale et politique. Il s'exprime sur des thématiques politiques et contribue à la formation d'opinion politique au sein et en dehors du parti.



« Il existe au PS une nouvelle génération de personnes âgées qui sont en bonne santé, politiquement intéressées et désireuses d'agir. Le PS60+ leur offre une opportunité de s'engager. Ta voix sera la bienvenue ! »

Marianne de Mestral et Carlo Lepori,
coprésidence du PS60+

Adhérer en ligne sous www.ps60plus.ch

L'ÂGE EN COULEURS

Durant les Trente Glorieuses, la Suisse a attiré un nombre important de main d'œuvre étrangère. Aujourd'hui, ces milliers de personnes ont atteint l'âge de la retraite et beaucoup d'entre elles souhaitent rester dans le pays. Nous pensons qu'il faut impérativement en faire davantage pour les personnes issues de la migration.

Nous revendiquons

- **Une Suisse accueillante pour les personnes issues de la migration :** elles viennent enrichir notre diversité culturelle et sociale.
- **Des mesures d'aide à tous les niveaux de l'Etat :** afin d'encourager les échanges et d'améliorer les conditions de vie des migrant-e-s.
- **Une naturalisation facilitée pour les migrant-e-s qui vivent en Suisse depuis des années :** ils ont largement contribué à la prospérité du pays.
- **Des offres de soins spécifiques, qui tiennent compte de la culture et de la langue des migrant-e-s.**

Pour en savoir plus sur nos prises de position : www.ps60plus.ch

UNE
EXPÉRIENCE
À FAIRE
VALOIR!

Parti socialiste suisse
PS60+



© Photocase

PS60+ BULLETIN D'ADHÉSION

(envoyer à PS Suisse, PS60+, Spitalgasse 34, 3001 Berne)

Je suis membre de la section du PS de

et souhaite adhérer (gratuitement) au PS60+.

Envoyez-moi exemplaires de ce tract à distribuer.

Prénom | Nom

Adresse

NPA | Lieu

Courriel

Date de naissance

Date | Signature

DE MEILLEURES RENTES POUR BIEN VIVRE

La pauvreté des aîné-e-s augmente en Suisse. Aujourd'hui, une personne sur quatre à la retraite vit dans la précarité ou est menacée par la pauvreté. Nous sommes scandalisés qu'un tel phénomène se produise dans un pays aussi riche que la Suisse. Les retraité-e-s ont droit à une rente de vieillesse permettant de vivre dans la dignité.

Nous revendiquons

- **De meilleures rentes au travers de la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 »** : il est grand temps d'apporter une réponse sociale à la problématique des rentes trop faibles.
- **L'augmentation rapide des rentes AVS d'au moins 10 %** : conformément à ce qu'exige l'initiative « AVSplus » de l'Union syndicale suisse (USS).
- **Le renforcement des prestations complémentaires de vieillesse en cas de dépendance et de handicap** : ces prestations sont vitales pour les bénéficiaires de rentes modestes.
- **A plus long terme, des rentes minimales de 4000 francs pour toutes et tous** : c'est le seul moyen d'assurer le maintien du niveau de vie antérieur à la retraite.



LOGEMENT ET MOBILITÉ ADAPTÉS

Notre demeure est remplie de souvenirs et fait partie de notre histoire. Elle est le cœur de notre vie sociale : nous y entretenons nos relations avec le voisinage, nous y recevons nos ami-e-s et nous nous y sentons à l'aise. La liberté de mouvement est essentielle à tout âge. Pour mener une vie normale, une personne doit pouvoir participer à la vie sociale. Elle doit avoir la possibilité de se déplacer sans risque et bénéficier de transports publics de qualité, à des prix abordables. Une de nos priorités est d'assurer aux personnes la possibilité de vieillir chez soi, tout en restant mobile.

Nous revendiquons

- **Un développement des soins mobiles** : ils nous permettent de vivre le plus longtemps possible dans l'environnement qui nous est familier.
- **Des ensembles d'habitation adaptés au quotidien, vivants et denses** : l'habitat, les achats quotidiens et le repos sont indissociables.
- **Des transports publics sûrs et abordables** : la mobilité doit être adaptée aux familles, aux personnes âgées et handicapées, tout en restant à des prix abordables.



DROIT AU TRAVAIL APRÈS 50 ANS

Les personnes âgées font l'objet de discriminations systématiques sur le marché du travail. Elles sont trop souvent poussées au chômage, à la préretraite, voire jusqu'à l'invalidité ; tout en étant également sanctionnées par des réductions de rentes. Ainsi, le taux d'activité chute sévèrement après 55 ans. La discrimination des travailleuses et travailleurs âgé-e-s doit cesser !

Nous revendiquons

- **Une retraite modulable dès 62 ans, sans diminution de rente** : n'est-il pas absurde de relever l'âge de la retraite si les personnes âgées ne retrouvent plus d'emploi ?
- **Un droit au travail après 50 ans** : si les conditions le permettent, de nombreuses personnes âgées souhaiteraient travailler au-delà de l'âge de la retraite.
- **Une assurance-chômage étendue** : celle-ci doit être financée par les entreprises qui emploient un nombre de travailleur-euse-s âgé-e-s inférieur à la moyenne.

